



AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'année 2022

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines :

QUE le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'année terminée le 31 décembre 2022 seront déposés lors de la séance régulière du Conseil municipal, fixée au mardi 9 mai 2023 à 19 h30.

DONNÉ à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 1^{er} jour de mai 2023.

Geneviève Lazure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du Service du greffe et greffière